

« Mars Bleu : Tous mobilisés pour le dépistage du Cancer Colorectal »

Chaque année, plus de 42 000 personnes en France sont touchées par le cancer colorectal : C'est le deuxième cancer la plus meurtrier avec plus de 17 500 décès par an.

Le dépistage réduit la mortalité car il permet de détecter des cancers, le plus souvent à un stade précoce, et certaines lésions précancéreuses.

Depuis avril 2015, un nouveau test de dépistage a vu le jour. Beaucoup plus simple d'utilisation et plus performant que le précédent, il est remis par les médecins généralistes dans le cadre du programme de dépistage organisé.

Le dépistage, c'est quoi ?

Si vous avez entre 50 et 74 ans, l'Association pour le Dépistage des cancers en Seine et Marne (ADC77) vous invite par courrier, tous les 2 ans, à retirer un test de dépistage chez votre médecin. Il appartient à celui-ci de déterminer, en fonction de votre histoire personnelle et familiale, si ce test est approprié.

Simple et rapide, le test est à faire chez vous. L'enveloppe T fournie avec le test vous permet de l'envoyer gratuitement pour qu'il soit analysé. Les résultats vous sont adressés sous 15 jours.

Le test et son analyse sont pris en charge à 100 % par l'assurance Maladie, sans avance de frais de votre part.

Détecté tôt, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10

Pour en savoir plus, et retrouver le programme des actions près de chez vous, rendez-vous sur www.ameli-sante.fr (à partir du 1^{er} mars)

Bandeau avec logo Mars bleu :

MARS BLEU : La Cnam, le RSI et la MSA de Seine et Marne se mobilisent pour le dépistage du cancer colorectal